

Association BUS MOBILE INFORMATIQUE NEWSLETTER N°8

Bonjour à toutes et tous,

La vie n'est pas un long fleuve tranquille comme j'avais pu le mentionner dans une de mes précédentes Newsletters.

Cette Newsletter est très certainement la dernière ou l'avant dernière avant que nous n'ayons le plaisir de nous revoir masqués ; tel que pouvait le chanter à

l'époque « La Compagnie Créole » : Au Bal Masqué Ohé Ohé 🕽 🎵 🦨

Si vous souhaitez écouter cette ancienne chanson, cliquez sur ce lien : <u>Compagnie Créole</u> ou sur l'image ; et mettez le son (à fond !) ©



Reprise des cours :



Les cours vont reprendre petit à petit dans chacune des 12 communes où se trouvaient les ateliers informatiques, et cela à partir du 02 juin 2020.

Un planning vous sera envoyé très prochainement dès que j'aurai l'autorisation de l'ensemble des maires des communes.

Le Questionnaire:

Je remercie toutes celles et tous ceux qui ont répondu au questionnaire que j'avais envoyé (48 % de réponses pour l'instant).

Si vous ne l'avez pas encore fait, vous êtes toujours à temps d'y répondre en cliquant sur ce lien : https://forms.gle/sdao3MSCEEgRqhF4A



et à la fin du questionnaire, cliquez tout simplement sur : « Envoyer ».

NOTA: Pour indiquer le numéro de téléphone, ne mentionnez que des chiffres => pas d'espace ou de point pour les séparer (Exemple : 0609737706)

Merci d'avance, car vos réponses seront précieuses au niveau de l'organisation des cours.

Association Bus Mobile Informatique

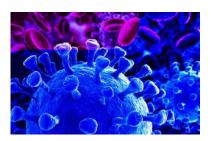
Page 1 sur 3

N° SIRET: 488 638 826 00021 - Code NAF: 8559A - Lourde (31510) - 🖀: +(33)6.09.73.77.06 Email: busmobileinformatique@gmail.com Site: https://www.bien-occ.fr ou www.busmobileinformatique.fr



Association BUS MOBILE INFORMATIQUE NEWSLETTER N°8

Règles sanitaires:



Tout d'abord, je souhaite que nous puissions reprendre avec le maximum de sécurité sanitaire pour la tranquillité d'esprit de chacun d'entre nous.

Je ne pourrai pas accepter la présence en cours d'une personne ne portant pas un masque de protection (ou éventuellement une visière).

Le port du masque sera donc obligatoire durant toute la durée du cours et un espace d'1 à 2 mètres sera de rigueur avec sa voisine ou son voisin (sur le côté ou en face).

Le port d'une visière est en cours d'étude.

La disposition des chaises et des tables sera étudiée avec les responsables ou les maires des communes.

Du gel hydro-alcoolique sera à disposition, à l'entrée de la salle, mais n'hésitez pas à apporter le votre.

Je vous remercie de venir avec votre masque car je n'aurai pas la capacité financière de les fournir aux 120 adhérents des ateliers informatiques, et cela de manière hebdomadaire.

Je suis tout à fait conscient de la gène que représentera le port du masque durant le cours. C'est pour cette raison que j'envisage de diminuer la durée des cours d'informatique. Nous étudierons cette question, tous ensembles.



Visioconférence (Skype):

Certains d'entre vous m'ont fait part de leur intérêt à ce que nous fassions une visioconférence pour tester les fonctionnalités.

Je vous donne donc RV le lundi 25 mai 2020 à 11h30 pour cette première visio.

Voici le lien pour rejoindre la visioconférence le lundi 25/05/2020 à 11h30 : https://join.skype.com/aBdjD2B6ueXc

Le lien sera actif 15 minutes avant la visio, et la durée de la visio sera de 30 minutes maximum.

N'hésitez pas à me contacter (**a**: 06.09.73.77.06 ou par messagerie : **bmi.adherents@gmail.com**) si vous souhaitez que je vous rajoute à la liste des invités.



Association BUS MOBILE INFORMATIQUE NEWSLETTER N°8

Rappel important:

Comme mentionné dans ma précédente Newsletter, je suis en relation avec la Caisse de Retraite et de Santé au Travail (CARSAT) ainsi que ses partenaires (ARS, Assurance-Maladie ...).

Compte tenu de la situation actuelle, nous pouvons tous rencontrer des soucis, aussi bien d'ordres économiques, psychosociologiques (solitude, perte d'un être cher ...) ou administratifs (demande de remboursement en attente, retraite pas versée, montant de la retraite à déclarer pour les impôts ...).

Pour tous ces points et si vous le souhaitez, vous pouvez me contacter directement par téléphone au : 06.09.73.77.06.

Notre échange sera confidentiel et je pourrai vous aider ou vous diriger et vous mettre en relation avec les services compétents.

N'hésitez pas, je reste à votre disposition.

Sinon, vous pouvez également joindre les conseillers de la CARSAT :

- par téléphone au 3960 afin d'expliquer votre demande,
- ou par internet à : www.lassuranceretraite.fr
 - O Cliquez sur le lien ci-dessous pour visualiser une vidéo explicative :

https://youtu.be/o5b6ao8rQxw

Adresse de messagerie :

N'oubliez pas d'enregistrer notre adresse de messagerie dans vos contacts : bmi.adherents@gmail.com (pour que nous ne soyons plus « spammés »).

A très bientôt par visioconférence, le lundi 25/05/2020 à 11h30. Prenez soin de vous. Très sincèrement. Christian (06.09.73.77.06.)